

RCS : ROUEN
Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00132
Numéro SIREN : 421 954 520
Nom ou dénomination : A.S.T.R.E. (AUDIT SURVEILLANCE TECHNIQUES DE REVISION
EXPERTISE)

Ce dépôt a été enregistré le 14/02/2024 sous le numéro de dépôt 1428

① **BILAN - ACTIF**COPIE CERTIFIÉE CONFORME
COPIE CERTIFIÉE CONFORME
DGFIP N° 2050 2023

Désignation de l'entreprise : SAS A.S.T.R.E Expert Comptable		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 420 Avenue Des Canadiens		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 2 1 9 5 4 5 2 0 0 0 0 3 5		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 30062023						
		N-1 30062022						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	105 039	AC	68 149	36 890	59 322
		Fonds commercial (I)	AH	800 815	AI		800 815	800 815
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	699 296	AK		699 296	699 296
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AC			
		Constructions	AP		AC			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	585 658	AU	523 833	61 826	88 093
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	170 670	CV		170 670	175 670
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD	6 000	BE		6 000	6 000
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	6 000	BI		6 000	6 000
TOTAL (II)		BJ	2 373 479	BK	591 982	1 781 497	1 835 196	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN	351 000	BO		351 000	315 000
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 350	BW		1 350	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	577 882	BY	17 444	560 438	678 570
		Autres créances (3)	BZ	40 993	CA		40 993	93 666
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	20	CE		20	20
DIVERS	Disponibilités	CF	28 290	CG		28 290	20 026	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	38 977	CI		38 977	21 277	
	TOTAL (III)	CJ	1 038 512	CK	17 444	1 021 068	1 128 558	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	3 411 991	IA	609 426	2 802 565	2 963 754	
Renvois : (1) Dont droit au bail:			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *			Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise SAS A.S.T.R.E Expert Comptable			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :550.000.....)	DA	550 000	550 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	150	150
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	55 000	55 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	506 470	395 804
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	34 900	110 666
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	1 146 520
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	399 207	496 465
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	39 692	50 870
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	178 777	270 544
	Dettes fiscales et sociales	DY	395 847	454 344
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	6 427	19 912
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	636 095	560 000
	TOTAL (IV)	EC	1 656 045	1 852 135
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED	
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	2 802 565	2 963 754
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 398 384	1 495 051
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	38 681	12 298	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(3)

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2023

Désignation de l'entreprise : SAS A.S.T.R.E Expert Comptable				Néant ☐	
		Exercice N			Exercice (N-1)
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens* services *	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	2 169 921 2 055 139
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	2 169 921 2 055 139
	Production stockée *			FM	(40 095) 328 836
	Production immobilisée *			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP	29 317 82 486
	Autres produits (I) (11)			FQ	15 535 10 526
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS	
	Variation de stock (marchandises) *			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	763 271 954 740
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	46 362 58 936
	Salaires et traitements *			FY	898 350 879 982
	Charges sociales (10)			FZ	358 879 348 966
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions		GA	51 719 67 228
				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC	17 444 62 151
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD	
	Autres charges (12)			GE	15 471 23 684
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG	23 180 81 301
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	20
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
	Total des produits financiers (V)			GP	20
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	12 133 10 110
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)				GU	12 133 10 110
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(12 133) (10 089)
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	11 048 71 212

Désignation de l'entreprise SAS A.S.T.R.E Expert Comptable				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	15 287	39 466	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	17 554		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	32 842	39 466	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	3 796	12	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	5 000		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	8 796	12	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	24 046	39 454	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	193		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 207 520	2 516 474	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 172 619	2 405 808	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	34 900	110 666	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HY		
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier		HP	42 016	34 936
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HQ		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IH		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IJ		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			IK		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			IX		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			HX		
	(9)	Dont transferts de charges			RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A1	867	5 029
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A2	14 555	10 542
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A3		
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives	A6	14 555	obligatoires	A9	
		dont cotisations facultatives Madelin	A7		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
	PRODUITS DE CESSIONS IMMOBILISATIONS						17 554
	DIVERS N-1						15 287
	VAL ACTIF CEDE IMMO FINANCIERE				5 000		
PENALITES ET AMENDES				3 796			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 30/06/2023

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Totalisation		

2053 - Détail des produits et charges sur ex. antérieurs au 30/06/2023

Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs
Totalisation		

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS A.S.T.R.E Expert Comptable										Néant ☐	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
								2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	1 605 150	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	383 104	KW		KX	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	199 535	LC		LD	3 020
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	582 638	LO		LP	3 020
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T
Autres participations					8U	175 670	8V		8W		
Autres titres immobilisés					1P	6 000	1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières					1T	6 000	1U		1V		
TOTAL IV					LQ	187 670	LR		LS		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	2 375 459	ØH		ØJ	3 020
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
						1		2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW	1 605 150
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencts et am des constructions			IS		MG		MH		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		
		Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU		MM		MN	383 104	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	202 555	
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW			
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes					NC		ND		NE	
	TOTAL III					IY		NG		NH	585 658
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7
Autres participations					IØ		ØX	5 000	ØY	170 670	
Autres titres immobilisés					I1		2B		2C	6 000	
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	6 000	
TOTAL IV					I3		NJ	5 000	NK	182 670	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	5 000	ØL	2 373 479

Exercice N clos le : 30/06/2023

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS A.S.T.R.E Expert Comptable

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A.S.T.R.E Expert Comptable										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	45 717	PF	22 432	PG		PH	68 149		
TOTAL I		RK	45 717	RM	22 432	RN		RO	68 149		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	343 918	QE	7 322	QF		QG	351 240		
	Matériel de transport	QH	10 484	QI	2 342	QJ		QK	12 826		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	140 143	QM	19 623	QN		QO	159 766		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	494 546	QV	29 287	QW		QX	523 833		
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	540 263	ØP	51 719	ØQ		ØR	591 982		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

Désignation de l'entreprise : SAS A.S.T.R.E Expert Comptable						Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D				
		6E	6F	6G	6H				
		02	03	04	05				
		9U	9V	9W	9X				
		06	07	08	09				
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	28 450	6U	51 145	6V	62 151	6W	17 444
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	28 450	TY	51 145	TZ	62 151	UA	17 444
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	28 450	UB	51 145	UC	62 151	UD	17 444
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	17 444	UF	28 450				
		UG		UH					
		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.						10			

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS A.S.T.R.E Expert Comptable										Néant ☐ *		
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3				
DE L'ACTIF IMMOBILISE		Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
		Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
		Autres immobilisations financières		UT	6 000	UV		UW	6 000			
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux		VA	20 933		20 933					
		Autres créances clients		UX	556 949		556 949					
		Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		Z1								
		Personnel et comptes rattachés		UY	500		500					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	19 926		19 926					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP								
		Groupe et associés (2)		VC								
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	20 567		20 567					
		Charges constatées d'avance		VS	38 977		38 977					
	TOTAUX				VT	663 852	VU	657 852	VV	6 000		
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
			des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF									
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
		Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y								
		Autres emprunts obligataires (1)		7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	38 681		38 681						
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	360 526		102 865		257 661				
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 755		1 755					
		Fournisseurs et comptes rattachés		8B	178 777		178 777					
		Personnel et comptes rattachés		8C	126 814		126 814					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	123 180		123 180					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	193		193						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	136 153		136 153						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	9 507		9 507						
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J								
		Groupe et associés (2)		VI	37 938		37 938					
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	6 427		6 427					
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2								
		Produits constatés d'avance		8L	636 095		636 095					
TOTAUX				VY	1 656 045	VZ	1 398 384		257 661			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	1 137			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	123 196	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.						

Désignation de l'entreprise : SAS A.S.T.R.E Expert Comptable						Néant ☐		Exercice N, clos le : 30062023	
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA	34 900	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	28 589		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	1 189		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	3 796		
	Amendes et pénalités		WJ	3 796		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	193	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			
	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %				I8		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				WN			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3			
TOTAL I						WR	68 666		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WS			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs				WV		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						WH		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WP		
	Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				WW		
	Produit net des actions et parts d'intérêts :		2A				XB		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						I6		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *						WZ		
	Majoration d'amortissement *						XA		
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB
	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI
	Dt déd. exc. (art. 39 decies A)		YA	Dt déd. exc. (art. 39 decies B)		YB	Dt déd. exc. (art. 39 decies C)		YC
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL	Dt déd. exc. (art. 39 decies D)		YD
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XI	67 378		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL	66 089		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	1 289		
						XO	0		

**AUDIT SURVEILLANCE TECHNIQUES DE REVISION EXPERTISE
en abrégé ASTRE**

Société par actions simplifiée au capital de 550 000 euros

Siège social : 420 Avenue des Canadiens

Parc du ZENITH - Bâtiment 1

76650 PETIT COURONNE

421 954 520 RCS ROUEN

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 DECEMBRE 2023**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 34 900,05 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	34 900,05 euros
En totalité au compte "autres réserves".	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2020 :

20 000,00 euros, soit 20,35 euros par titre

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020 était éligible à l'abattement de 40 %.

Exercice clos le 30 Juin 2021 :

Néant

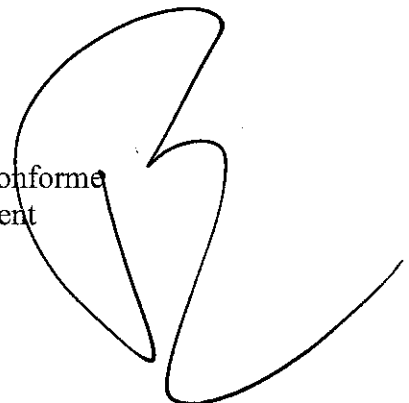
Exercice clos le 30 Juin 2022 :

Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 décembre 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président



SARL NJC CONSEILS

Société de
Commissaires aux
comptes inscrite sur
la liste nationale des
commissaires aux
comptes, rattachée à la
Cour d'appel de Rouen

« SAS ASTRE »

Audit-Surveillance Technique de Révision-Expertise
Société par Actions Simplifiée
au capital de 550.000 €
Siège social : 420 Avenue des Canadiens
Parc du Zénith – Bâtiment 1
76650 - PETIT COURONNE
SIRET : 421 954 520 00035

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE
Du 1^{er} Juillet 2022 au 30 Juin 2023

Assemblée Générale Ordinaire
Du 15 Décembre 2023

SARL NJC CONSEILS

SARL au capital de 150.000 euros - Siren n° 419 985 346 RCS Le Havre - TVA FR 61 419 985 346 - Code Naf 6920 Z
Siège social : 14 Quai d'Amont - 76460 St Valery-en-Caux - Tél : 02 35 10 43 70 - 06 85 10 60 38
E.mail : nadine.colin@eurexcolin.fr - www.eurex.fr

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Chers Associés,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre **Assemblée Générale du 28 février 2018**, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **SAS A.S.T.R.E AUDIT SURVEILLANCE TECHNIQUES DE REVISION EXPERTISE** relatifs à l'exercice clos le **30 juin 2023**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du **01 juillet 2022** à la date d'émission de notre rapport.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par **Monsieur Philippe HANCHARD**.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.
- Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fécamp,
Le 30 novembre 2023

N.J.C. CONSEILS SARL
Représentée par Nadine COLIN
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de NORMANDIE

SARL NUC CONSEILS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
14 Quai d'Amont
76400 - SAINT VALERY EN CAUX
SIRET : 419 985 346 00032
TEL. : 02 35 10 43 70

Bilan Passif

30/06/2022

(1) dont droit au bail	
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an	
(3) dont créances à plus d'un an	
	6 000,00

Mission de presentation des comptes annuels / Voir <http://www.valery.com>

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Bilan Passif

30/06/2022

(1) dont droit au bail	
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an	
(3) dont créances à plus d'un an	
	6 000,00

Mission de presentation des comptes annuels / Voir <http://www.valery.com>

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros		30/06/2023	30/06/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue (Biens)		
	Production vendue (Services et Travaux)	2 169 920,85	2 055 139,36
	Montant net du chiffre d'affaires	2 169 920,85	2 055 139,36
	Production stockée		328 835,61
CHARGES D'EXPLOITATION	Production immobilisée	(40 094,80)	
	Subventions d'exploitation		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	29 316,95	82 486,48
	Autres produits	15 535,03	10 526,45
	Total des produits d'exploitation (1)	2 174 678,03	2 476 987,90
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	763 271,49	954 739,95
	Impôts, taxes et versements assimilés	46 362,21	58 935,50
	Salaire et traitements	898 350,27	879 981,68
	Charges sociales du personnel	344 323,92	338 424,65
	Cotisations personnelles de l'exploitant	14 555,00	10 541,80
	Dotations aux amortissements :		
CHARGES D'EXPLOITATION	- sur immobilisations	51 719,09	67 227,61
	- charges d'exploitation à répartir		
	Dotations aux dépréciations :		
	- sur immobilisations	17 444,37	62 151,08
	- sur actif circulant		
CHARGES D'EXPLOITATION	Dotations aux provisions		
	Autres charges	15 471,45	23 684,47
	Total des charges d'exploitation (2)	2 151 497,80	2 395 686,74
RESULTAT D'EXPLOITATION		23 180,23	81 301,16

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		30/06/2023	30/06/2022
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
	De participations (3)		20,00
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		0,23
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
CHARGES FINANCIÈRES	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		20,23
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
CHARGES FINANCIÈRES	Intérêts et charges assimilées (4)	12 132,68	10 109,60
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	12 132,68	10 109,60
RESULTAT FINANCIER		(12 132,68)	(10 089,37)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		11 047,55	71 211,79
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	15 287,08	39 466,00
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	17 554,42	
	Total des produits exceptionnels	32 841,50	39 466,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	3 796,00	12,00
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 000,00	
	Total des charges exceptionnelles	8 796,00	12,00
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	24 045,50	39 454,00
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		193,00	
TOTAL DES PRODUITS		2 207 519,53	2 516 474,13
TOTAL DES CHARGES		2 172 619,48	2 405 808,34
RESULTAT DE L'EXERCICE		34 900,05	110 665,79

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 802 565 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 2 207 520 euros** et un total **charges de 2 172 619 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 34 900 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/07/2022** et finit le **30/06/2023**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

SARL NJC CONSEILS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
14 Quai d'Amont
76460 - SAINT VALERY EN CAUX
SIRET : 419 985 346 00032
TEL : 02 35 10 43 70

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

SARL NJC CONSEILS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
14 Quai d'Amont
76460 - SAINT VALERY EN CAUX
SIRET : 419 985 346 00032
TEL : 02 35 10 43 70

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Immobilisations

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 30/06/2023
		Augmentations	Diminutions		
		Révaluations	Acquisitions	Vir à p.	Cessions
Frais d'établissement et de développement					
Autres	1 605 150,17				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 605 150,17				1 605 150,17
Terrains					
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui					
Instal. agencet aménagement Instal. technique, matériel outillages industriels	383 103,54				383 103,54
Matériel de transport	199 534,92		3 020,00		202 554,92
Matériel de bureau, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	582 638,46		3 020,00		585 658,46
Participations évaluées en équivalence					
Autres participations	175 670,00				175 670,00
Autres titres immobilisés	6 000,00				6 000,00
Prêts et autres immobilisations financières	6 000,00				6 000,00
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	187 670,00				182 670,00
TOTAL	2 375 458,63		3 020,00		2 373 478,63

SARL NJC CONSEILS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
14 Quai d'Amont
76460 - SAINT VALERY EN CAUX
SIRET : 419 995 346 00032
TEL : 02 35 10 43 70

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	30/06/2023	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	800 815,00	
TOTAL	800 815,00	

SARL NJC CONSEILS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
14 Quai d'Amont
76460 - SAINT VALERY EN CAUX
SIRET : 419 995 346 00032
TEL : 02 35 10 43 70

Provisions

Etat exprimé en euros				30/06/2023
Début exercice	Augmentations	Diminutions		
PROVISIONS REGLEMEENTEEES				
Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour amortissements dérogatoires				
Provisions fiscales pour prêts d'installation				
Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEEES				
Pour litiges				
Pour garanties données aux clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations similaires				
Pour impôts				
Pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Sur immobilisations				
incorporables				
des titres mis en équivalence				
titres de participation				
autres immo. financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
28 450,45	51 145,00	62 151,08		17 444,37
TOTAL GENERAL	51 145,00	62 151,08		17 444,37

Dont dotations
et reprises

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.

SARL NJC CONSEILS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
14 Quai d'Amont
76460 - SAINT VALERY EN CAUX
SIRET : 419 965 346 00032
TEL : 02 35 10 43 70

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros				30/06/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES						
Créances rattachées à des participations						
Prêts (1) (2)						
Autres immobilisations financières						
Clients douteux ou litigieux						
Autres créances clients						
Créances représentatives des titres prêtés						
Personnel et comptes rattachés						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Impôts sur les bénéfices						
Taxes sur la valeur ajoutée						
Autres impôts, taxes versements assimilés						
Divers						
Groupe et associés (2)						
Débiteurs divers						
Charges constatées d'avances						
TOTAL DES CREANCES				663 852,33	657 852,33	6 000,00
(1) Prêts accordés en cours d'exercice						
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice						
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)						

Etat exprimé en euros				30/06/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES							
Emprunts obligataires convertibles (1)							
Autres emprunts obligataires (1)							
Emp. dettes eis de crédit à 1 an max. à l'origine (1)							
Emp. dettes eis de crédit à plus d'un an à l'origine (1)							
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)							
Fournisseurs et comptes rattachés							
Personnel et comptes rattachés							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux							
Impôts sur les bénéfices							
Taxes sur la valeur ajoutée							
Obligations cautionnées							
Autres impôts, taxes et assimilés							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Groupe et associés (2)							
Autres dettes							
Dettes représentatives de titres empruntés							
Produits constatés d'avance							
TOTAL DES DETTES				1 656 044,91	1 398 383,98	257 660,93	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice							
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice							
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)							

SARL NJC CONSEILS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
14 Quai d'Amont
76460 - SAINT VALERY EN CAUX
SIRET : 419 965 346 00032
TEL : 02 35 10 43 70

Capital social

Etat exprimé en euros			
	30/06/2023	Nombre	Val. Nominale
Du capital social début exercice		983,00	
Emises pendant l'exercice			559,5117
Remboursées pendant l'exercice			
Du capital social fin d'exercice		983,00	559,5117

ACTIONS / PARTS SOCIALES

550 000,00

550 000,00

SARL NJC CONSEILS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
14 Quai d'Amont
76460 - SAINT VALERY EN CAUX
SIRET : 419 985 346 00032
TEL : 02 35 10 43 70

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		
		30/06/2023
Total des Produits à recevoir		1 333
Autres créances		1 333
Divers prod. à recevoir	1 333	

SARL NJC CONSEILS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
14 Quai d'Amont
76460 - SAINT VALERY EN CAUX
SIRET : 419 985 346 00032
TEL : 02 35 10 43 70

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros			
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	Période	Montants	30/06/2023
		38 977	38 977
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			38 977

SARL NJC CONSEILS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
14 Quai d'Amont
76460 - SAINT VALERY EN CAUX
SIRET : 419 985 346 00032
TEL : 02 35 10 43 70

Charges à payer

Etat exprimé en euros		
Total des Charges à payer		30/06/2023
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		143 399
Fournisseurs factures non	36 155	36 155
Dettes fiscales et sociales		107 244
Dettes provs pour congés	74 800	
Org. sociaux charges à payer	28 400	
Etat - charges à payer	4 044	

SARL NJC CONSEILS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
14 Quai d'Amont
76460 - SAINT VALERY EN CAUX
SIRET : 419 985 346 00032
TEL : 02 35 10 43 70

Filiales et participations

Etat exprimé en euros		30/06/2023	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
2. Participations (10 à 50 %)					
STAR RH 76650 PETIT COURONNE					
EDA 28100 DREUX					
73 233,00					
208 703,00					
40,00					
11,00					
274 277,00					
2 651 988,00					
B. Renseignements globaux					
1. Filiales non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					
2. Participations non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					

TEL.: 02 35 10 43 70

76480 - SAINT	VALERY ENCAIX
---------------	---------------

SIRET: 419 985 346 00032

TEL: 02 36 10 43 70

Engagements financiers

Etat exprimé en euros		30/06/2023	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus				
Avals, cautions et garanties				
CRCA caution actionnaire principal acquisition VAL DE REUIL			390 000,00	
CDN caution actionnaire principal acquisition VAL DE REUIL			390 000,00	
Engagements de crédit-bail			780 000,00	
Engagements en pensions, retraite et assimilés			32 904,00	
Autres engagements			32 904,00	
cdn garantie donnée sur découvert par actionnaire principal			50 000,00	
crédit agricole garantie donnée sur découvert par actionnaire principal			120 000,00	
Total des engagements financiers (1)			170 000,00	
(1) Dont concernant :			982 904,00	
Les dirigeants				
Les filiales				
Les participations				
Les autres entreprises liées			950 000,00	

SARL NUC CONCELS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
14 Quai d'Amont
76450 - SAINT VALERY EN CAUX
SIRET : 419 905 345 00032
TEL : 02 35 10 43 70